



Nouvelle organisation de la demi-pension

publié le 20/01/2021

Mesdames, Messieurs

Les annonces gouvernementales conduisent les établissements scolaires à mettre en place un protocole sanitaire plus contraint pour la restauration.

Nous vous informons que par rapport aux recommandations, nous avons déjà instauré le passage par groupe classe afin d'éviter le brassage par niveau. Ce système de passage restera identique (sur une demi-heure par groupe classe).

Cependant, nous allons accentuer le non brassage des élèves en les installant par classe, celles-ci étant séparées les unes des autres par un espace de minimum 1m50. La majorité des lycéens passera après les collégiens, ce qui permettra d'agrandir la zone de restauration des élèves, et ainsi mettre en place les espacements nécessaires.

Les élèves garderont les mêmes tables jusqu'à la fin du protocole sanitaire.

Les tables continueront d'être désinfectées après chaque passage.

Cordialement

C.THOMASSIN

Principal



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.